



# L'APPARITEUR

« De Bott schallt »

## Le mot du maire

### Parlons d'école ...



Vous trouverez dans ce numéro de rentrée 2021 un historique concernant l'évolution de l'école de notre village.

Mais quel sera son avenir ???

Chaque année, des classes ferment, d'autres ouvrent, au gré d'évolutions démographiques difficilement appréhendables à l'échelle de certains territoires.

Nous avons subi une fermeture de classe en 2016.

L'implacable logique comptable :

106 enfants inscrits pour cette nouvelle rentrée placent l'effectif au-dessus du curseur de 20 élèves dans chacune des 5 classes. Cette réalité nous a évité de justesse le couperet administratif d'une fermeture de plus en 2021!

La promesse de ne pas fermer une seule école rurale sans l'accord du maire vaut encore aujourd'hui. Mais il n'en va pas de même pour les classes.

Notre école est spacieuse, bien entretenue et située dans un cadre agréable. Le budget annuel alloué par la mairie pour le bon fonctionnement de l'école n'est pas négligeable. Entre 2008 et ce jour, le montant des investissements s'élève à plus de **168 000 euros**.

Nous avons été à l'écoute des doléances des parents :

*Le village d'Obenheim est " pauvre " en moyens extra-scolaires, il n'y a pas de cantine, ni de périscolaire pour accueillir les enfants (courrier des parents d'élèves du 3 mars 2016).*

La commune a fait le nécessaire en mettant la salle des fêtes à disposition pour le repas de midi (équipement de 7 000 euros) et dernièrement un local pour le périscolaire a été rénové et équipé (travaux de 20 000 euros) ....

**et pourtant 32 élèves ne sont pas scolarisés dans l'école de notre commune.**

C'est au printemps que bourgeonnent chaque année les premières demandes de parents pour solliciter des dérogations hors secteur. Le refus de dérogation\*, attribué au maire de la commune, ne devrait pas être la mesure unique pour éviter une future fermeture prévisionnelle d'une classe dans notre école.

J'espère que pour la prochaine rentrée 2022 la nécessité de scolariser les enfants dans notre village soit entendue et qu'un élan de solidarité permette de pérenniser l'avenir de notre école.



Rémy Schenk  
Maire d'Obenheim

\*Les demandes de **dérogations** pour une inscription hors secteur sont accordées en école primaire lorsque : les deux parents travaillent et que l'école qui devait accueillir l'enfant n'a pas de cantine ou de garderie.

**MARCHE DES SORCIÈRES  
ANNULÉE  
CETTE ANNÉE**

mais...  
on ne l'oublie pas...  
alors décorez votre  
maison !

**PARTICIPEZ  
EN OCTOBRE 2021**

Les plus belles réalisations seront primées  
Passage du jury : le 31 octobre

## Dit en conseil municipal

Séance du 29 mars 2021

13 membres présents—1 procuration

### Compte administratif 2020

Monsieur le Maire présente les résultats de l'exercice 2020, se déclinant comme suit :

#### Investissement :

Dépenses et recettes prévues : 363 923,53 €

Réalisées :

Dépenses : 187 598,93 €

Recettes : 127 860,03 €

Report de l'exercice N-1 : 0,00 €

#### Fonctionnement :

Dépenses et recettes prévues : 1 008 794,51 €

Réalisées :

Dépenses : 706 718,41 €

Recettes : 780 211,72 €

Report de l'exercice N-1 : 0,00 €

#### Résultat de l'exercice

Investissement : - 59 738,90 € déficit

Fonctionnement : 73 493,31 € excédent

#### Résultat global : 13 754,41 € excédent

Le compte administratif 2020 du budget principal est adopté à l'unanimité.

### Compte de gestion

Le compte de gestion de l'exercice 2020, établi par M. le Trésorier, fait apparaître une parfaite concordance avec les montants des mandats et titres émis en 2020.

De plus, les balances et clôture du compte de gestion sont identiques à celles du compte administratif 2020.

Le Conseil Municipal **ADOpte** le compte de gestion 2020 du Trésorier à l'unanimité.

### Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020

Un excédent de fonctionnement de 73 493,31 €

Un déficit reporté de : 0,00 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 73 493,31 €

Un déficit d'investissement de : 59 738,90 €.

### Budget primitif 2021

Total du budget équilibré en dépenses et recettes : **993 084,72 €**

#### Section de fonctionnement :

**762 567,41 €**

Le virement à la section d'investissement est de : - **59 738,90 €**

Section d'investissement : **230 517,31 €**

La section de fonctionnement s'articule de la façon suivante :

DEPENSES	
Charges à caractère général	261 370,00 €
Charges de personnel et frais assimilés	333 150,00 €
Atténuations de produits	90 449,00 €
Autres charges de gestion courante	63 700,00 €
Charges financières	6 000,00 €
Charges exceptionnelles	230,00 €
Dépenses imprévues	7 668,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>762 567,41 €</b>

RECETTES	
Produits des services, domaine et ventes directes	5 900,00 €
Impôts et taxes	589 200,00 €
Dotations, subventions et participations	115 212,00 €
Autres produits de gestion courante	26 000,00 €
Produits financiers	1,00 €
Produits exceptionnels	2 500,00 €
Atténuations de charges	10 000,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	13 754,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>762 567,41 €</b>



La section d'investissement se décline de la façon suivante :

DEPENSES	
Déficit d'investissement reporté	59 738,90 €
Emprunts et dettes assimilés	40 500,00 €
Immobilisations incorporelles	2 000,00 €
Immobilisations corporelles	128 278,41 €
<b>TOTAL</b>	<b>230 517,31 €</b>

RECETTES	
Dotations, fonds divers et réserves	111 493,31 €
Emprunts et dettes assimilés	1 500,00 €
Produits des cessions d'immobilisations	117 524,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>230 517,31 €</b>

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le budget primitif tel qu'il a été présenté.

### Fiscalité Directe Locale : vote des taux d'impositions

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales.



### Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le fonctionnement de l'Amicale des Maires du Canton d'Erstein dont il est le trésorier.

Comme les années précédentes, le Conseil Municipal octroie une subvention d'un montant de 150€.

### Communications et informations diverses

**Location du garage :** Le projet a été suspendu par une décision unanime entre le Maire, les adjoints, Mme FELNER Priscilla et sa collègue. Les travaux sont trop coûteux pour la commune.

**ONF** : MM Bruno HEILBRONN, Dominique LEHMANN, Sylvain BELLOTT sont volontaires pour se rendre en forêt avec l'ONF afin d'établir un état des lieux de notre forêt communale.

**WOEHREL Julien** : Le Maire fait lecture du courrier réceptionné en mairie par M. WOEHREL Julien qui assure son incompréhension suite à notre demande de mettre fin aux coupes et débroussaillage, de la démolition de la cabane et de l'enlèvement des sculptures dans la forêt communale.

Il a été proposé d'attendre que l'ONF intervienne à son tour.

**Terrain de Pétanque** : Le secrétariat de la mairie a fait la demande d'une subvention auprès des Services Départementaux de l'Education Nationale, Service à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports qui ont répondu défavorablement.



**Bibliothèque de rue** : L'animation jeunesse a créé pour la commune une bibliothèque de rue grâce à un frigo récupéré au SMICTOM. Ce dernier a été retapé et peint par les jeunes et sera déposé dans l'abri de bus – rue de Strasbourg.



**Séance du 25 mai 2021**  
**13 membres présents—1 procuration**

## Opposition de transfert de compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la communauté de communes

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II », a institué le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) comme la règle, et le Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal comme l'exception.

La loi Engagement et Proximité n'est pas revenue sur ce principe. Le délai de

trois mois spécifié dans les textes s'entend par référence à la date de publication de la loi ALUR et la date d'installation de la nouvelle assemblée délibérante.

Réunis lors de la réunion de Bureau du 2 septembre dernier, les maires ont exprimé de manière unanime leur opposition à un transfert, à l'intercommunalité, de la compétence PLUi. Ils ont été invités à confirmer cette position en demandant à leur conseil municipal de voter une délibération en ce sens.

La loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire a prévu le report de la clause de revoyure du transfert de compétence en matière de PLU aux communautés de communes au 1er juillet 2021.

Or, l'article 5 de la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire dispose que « pour l'année 2021, par dérogation, le délai dans lequel les communes peuvent s'opposer au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale court du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021 ».

Comme précisé par lettre-circulaire de Mme la Préfète en date du 22 mars dernier, il en ressort que la période laissée pour s'opposer au transfert « de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale sera désormais **du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021** ».

Notre première délibération ayant été adoptée antérieurement au 1er octobre 2021, nous sommes invités à renouveler notre opposition à ce transfert afin qu'il puisse être pris en compte par les services préfectoraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité.

## Transfert de compétence « autorité organisatrice de la mobilité locale » dite mobilité à la CCCE

La loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019, dite LOM, a pour ambition de supprimer les « zones blanches » de la mobilité. Pour ce faire, l'un de ses objectifs principaux est de couvrir l'ensemble du territoire national par des

autorités organisatrices de la mobilité locale (AOML) en charge d'apporter des solutions durables, alternatives au « tout voiture individuelle », et au plus près des besoins de la population.

Les communautés de communes sont ainsi invitées à se positionner avant le 31 mars 2021 sur leur souhait de devenir (ou non) AOML, à savoir si elles décident (ou non) de s'emparer de la compétence Mobilité, et ce pour un exercice effectif au 1er juillet 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité avec 14 voix pour, le Conseil Municipal :

**DÉCIDE** : le transfert de la compétence « autorité organisatrice de la mobilité locale (AOML) » dite Mobilité à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

## Taxe locale sur la consommation finale d'électricité - TLCFE

A compter de 2021, la taxe sur la consommation finale d'électricité – TCFE conserve la même dénomination mais devient une majoration de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE).

L'article 54 de la loi de finances 2021 a simplifié la gestion et le recouvrement de la TCFE en fixant un coefficient multiplicateur minimum à 4 pour 2021 et à 6 pour 2022.

Pour 2022, les délibérations de TCFE doivent désormais être prises avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021 pour être applicables et les coefficients multiplicateurs devront être choisis entre un coefficient de 6,8 ou 8.5.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité à 14 voix POUR, de FIXER le coefficient multiplicateur sur la taxe de la consommation finale d'électricité à 8 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.



## Tirage au sort de la liste préparatoire des jurys d'assises

Conformément à l'arrêté préfectoral du 14 avril 2021 portant fixation



et répartition du nombre de jurés en vue de l'établissement pour 2022 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin, le nombre de jurés pour la commune d'Obenheim/ Daubensand est de un.

La commune d'Obenheim étant la commune tête de liste procède au tirage de deux noms et Daubensand un.

Les élus procèdent au tirage au sort de deux noms à partir de la liste électorale. Il s'agit de :

- Mme LE GUEN Nathalie née VINCENT
- M. HUGEL Frédéric

## Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, avoir soumis au Comité Technique du Centre de Gestion, une demande de suppression de trois postes au sein de notre commune afin d'avoir un tableau des effectifs à jour.

Le Comité Technique, dans sa séance du 30 mars 2021, a émis un avis favorable à l'unanimité pour la suppression de trois postes à savoir :

- Rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe pour le motif de la mutation de l'agent
- Garde champêtre chef pour le motif de la mise en retraite de l'agent
- Adjoint technique à temps non complet (10/35<sup>ème</sup>) pour la radiation des cadres de l'agent

Monsieur le Maire propose d'actualiser le tableau des effectifs selon l'avis du comité technique.

## Demandes de subventions

### AFM TELETHON :

M. le Maire soumet à l'assemblée une demande de subvention émanant de l'association AFM TELETHON.

Le Conseil Municipal **DECIDE** à l'unanimité avec **14 voix pour**,

**DE NE PAS OCTROYER** une subvention à l'association AFM TELETHON.

### L'association l'ARAHM

L'association ARAHM met en avant son besoin de renforcer et d'assurer une continuité de leur action auprès des personnes dont ils ont la charge ainsi que l'accueil dans leur

établissement d'un enfant domicilié à Obenheim.

Le Conseil Municipal **DECIDE D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 100 €.

## Communications et informations diverses

**Fête des seniors :** Le Conseil Municipal décide d'organiser à nouveau, en décembre 2021, la fête des seniors. Il est bien précisé que pour les personnes ne participant pas au repas, il n'y aura aucun panier garni en contrepartie.

En revanche, si les mesures sanitaires devaient se dégrader au début de l'automne, un repli vers un panier garni serait de conséquence.

**Elections :** Les assesseurs non vaccinés inscrits au bureau de vote devront impérativement se munir d'un test PCR négatif de moins de 48h.

**Pétition :** M. le Maire informe l'assemblée qu'une pétition a été déposée en mairie par les citoyens du lotissement « les Tournesols » qui dénoncent une vitesse excessive dans la rue de la Forêt et souhaitent par conséquent la mise en place d'une zone 30.

Demande qui a été refusée par M. le Maire.

**Commission APP :** M. Bruno HEILBRONN informe l'assemblée avoir réuni, fin mars, l'ensemble des présidents d'associations afin de leur présenter le projet de réhabilitation du local de l'APP et ainsi récolter les attentes de chacun.

Or, M. SOMMER Claude, président de l'APP, refuse à ce jour la rétrocession du bâtiment à la commune.

De ce fait, la commune n'engagera pas de travaux dans un bâtiment ne lui appartenant pas. D'autres projets sont en cours de réflexion.

**Stationnement :** Il est signalé que de nombreux « véhicules ventouses » se trouvent sur la commune et nuisent à une bonne circulation sur la route ou sur les trottoirs, mais aussi à l'environnement.



Séance du 20 juillet 2021

11 membres présents - 2 procurations  
- 1 absent

## Approbation du projet de réhabilitation du bâtiment annexe de l'école

Monsieur le Maire présente le projet de réhabilitation du bâtiment annexe de l'école.

Ce projet permettrait d'accueillir les enfants pour des activités extra-scolaires. Cet accueil serait opérationnel dès la rentrée scolaire 2021/2022.

La réhabilitation consisterait à la mise en couleur des murs intérieurs, la mise en place d'un revêtement au sol et le changement de la porte de garage en une porte et baie vitrées tout en gardant le volet blanc de protection extérieur.

Cette réhabilitation serait entreprise par un artisan du village :

ATS les Intérieurs – M. ABBENZELLER Mike pour un montant de 14 052 € HT. Une demande de subvention a été faite auprès de la Collectivité Européenne d'Alsace.

Du mobilier adapté aux enfants de 3 à 12 ans serait mis en place ainsi que des meubles de rangement pour rendre cet endroit plus chaleureux et plus convivial pour un montant d'environ 1 073,53 € HT.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'approbation du projet.



## Personnel Communal

**VU** le décret n° 2008-463 du 15 mai 2008 modifiant le décret n° 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021,**

**DE SUPPRIMER** le poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe avec un coefficient d'emploi de 20/35èmes ;

- **DE CREER** le poste d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe avec un coefficient d'emploi de 12,93/35èmes.

## Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières

Le Gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14.000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts (ONF) à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025.

Les Communes et collectivités forestières font face à une tempête sanitaire silencieuse qui détruit inexorablement nos forêts, impactant fortement les budgets locaux.

Aussi, la Fédération nationale des Communes forestières demande de voter en conseil municipal la motion pour le retrait de ces mesures inacceptables et incohérentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **VOTE** à l'unanimité contre les décisions du gouvernement, **SOUTIENT** la Fédération Nationale des Communes dans ses décisions.

## Création d'une commission Salle des Fêtes

Une réflexion mérite d'être menée concernant une extension de la salle des fêtes comprenant :

- une ou plusieurs salles intermédiaires au profit des associations



- et de la commune.
  - un espace de rangement pour les éléments scéniques, les tables et les chaises.
  - un petit espace cuisine.
- A cet effet, Monsieur le Maire propose de créer une commission pour l'étude et la réflexion de ce projet.

La commission est composée comme suit :

HEILBRONN Bruno  
FAVARD Gilles  
FAHRER Vincent  
HUET Lucy  
MULLER Nicolas  
LEHMANN Dominique  
BELLOTT Sylvain



## Communications et informations diverses

**Référent ambrosies** : L'ambrosie, plante envahissante et à pollen fortement allergisant, est présente sur le territoire. La désignation d'un référent permettra d'agir de manière préventive pour limiter les risques de prolifération de cette plante. Dominique LEHMANN a été désigné référent.

**Voirie** : La rue du Kleinfeld sera équipée de 4 lampadaires pour un montant de 3 225,00€ HT. L'installation sera faite en régie.



## Révision de l'illumination nocturne de l'église protestante

Une étude est en cours concernant le remplacement des 4 projecteurs énergivores éclairant l'église protestante, rue de Strasbourg.

**Plantations** : Afin de clôturer les travaux le long du Hanfgraben, la plantation prévue des arbres se fera cet automne. Jeanine RICCOBENE et Sylvain BELLOT accompagneront notre agent technique pour délimiter l'endroit et définir les essences à planter.

**Fête des séniors** : Les consignes des conditions sanitaires à respecter sont inconnues pour décembre et la mise en place du pass-sanitaire pourrait être obligatoire pour l'accès de la salle des fêtes. L'organisation d'une fête des séniors s'annonce très compliquée et sa tenue incertaine. Comme l'année passée, le conseil préconise la distribution de paniers garnis à base de produits locaux.

**Prochaines élections** : Les dates des prochaines élections ont été arrêtées par le gouvernement.

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 Avril 2022.

Les élections législatives auront lieu les 12 et 19 Juin 2022.

## Dates des prochaines séances :

Le mardi 14 Septembre 2021

Le mardi 12 Octobre 2021

Le mardi 9 Novembre 2021

Le mardi 21 Décembre 2021



## Bienvenue aux familles ...

Mme KOCHER Déborah et M. HERRMANN Pierre  
11 rue de Colmar

Famille OMARI Mohamed  
15a rue de Colmar

Famille BRANDSTAEDT Alizah  
3 rue de l'Ecole

Famille MLADIN Stoia  
5 rue de Strasbourg

M. et Mme FOMPA Alain  
5a impasse des Champs

Mme Priscillia FELLNER et M. Rodolphe HOF  
2 place du Général de Gaulle

Mme YAMBILA Gwenaëlle et M. BAUER Edouard  
2 rue Frédéric Bartholdi

Mme CHANUNAVEL Claudine  
1 rue des Vergers



## Gestion du cimetière : Reprise de concessions en l'état d'abandon



Une gestion rationnelle de l'espace du cimetière évite soit de l'agrandir, soit d'en créer un nouveau, avec toutes les incidences financières et environnementales que ces opérations comportent.

Dans le cimetière communal existe de nombreuses sépultures qui ont cessé d'être entretenues.

De ce fait, la commune s'engage :

- dans une démarche de **communication et d'information** - préalablement à la reprise des terrains - afin de faire en sorte que les familles intéressées se fassent connaître en mairie et puissent procéder aux formalités nécessaires pour régulariser la situation de la sépulture les concernant.
- d'attribuer aux familles qui le souhaitent, si la place sur le terrain le permet, une concession au bénéfice de tous les ayants droit de la ou des personnes inhumées après remise en état de la sépulture si besoin ou le cas échéant d'autoriser la famille à transférer les restes de leurs défunts dans une concession du cimetière.
- de fixer une date butoir à cette procédure au terme de laquelle il sera ordonné la reprise administrative des terrains, en l'état.

Seront concernées, les sépultures, dont les dernières inhumations remontent **à plus de trente-sept ans**, qui ne sont plus entretenues et présentant, pour la grande majorité d'entre elles, les caractéristiques suivantes :

- assises de monuments se désolidarisant de l'ensemble pouvant provoquer des effondrements, soit vers l'intérieur de la concession, soit vers l'extérieur,
- les stèles et croix menaçant de s'effondrer,
- l'absence d'épithames,
- la végétation invasive.



Toutes ces dégradations risquent de provoquer des dégâts aux sépultures voisines et des accidents aux usagers du cimetière. Dans ces conditions, la responsabilité de la commune risque de se trouver engagée.

**Pour régulariser la situation de votre ou vos sépulture(s),  
veuillez contacter la mairie.**

*Merci*





## Une nouvelle maison pour les cigognes...



Fin juillet, suite à des problèmes électriques, ENEDIS a coupé l'électricité d'une vingtaine d'habitations pendant 24 heures environ le temps des travaux. Le nid de cigognes présent sur l'installation électrique, compromettant la sécurité du matériel et des oiseaux, a dû être enlevé.



La cigogne et ses 3 cigogneaux ont été, certes, délogés mais les petits avaient déjà pris leur envol. Les cigogneaux, étant déjà en capacité de voler, ne sont plus dépendants de leur nid et n'ont plus forcément besoin d'y retourner. Il arrive fréquemment que les cigogneaux ne retournent plus du tout au nid et utilisent d'autres perchoirs ou reposoirs alentours sur des points hauts, avec leurs parents. D'après la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), les cigognes présentes sur le nid d'Obenheim n'ont pas été fortement impactées par l'enlèvement de leur nid.

Un système anti-retour a été installé afin d'empêcher toute reconstruction à l'endroit problématique.

Avec le soutien de la LPO, ENEDIS s'engage à remettre un nid de substitution à proximité de l'ancien avant le printemps.

Il s'agira d'une plateforme sur mât.

La LPO intervient à titre d'expert en ornithologie et apporte ses conseils techniques pour les interventions et réalisations de systèmes de compensation et de protection.

Compte-tenu de la proximité de l'école, il sera proposé aux enseignantes de faire un projet pédagogique avec la participation des enfants de l'école.

Avant la mise en place du support, les enfants pourraient commencer à garnir la corbeille avec quelques branches et la LPO pourrait en profiter pour dispenser un discours de sensibilisation aux espèces protégées tout en expliquant la vie des échassiers.



## Noël des Seniors



En raison de la crise sanitaire, pour la deuxième année consécutive, nous ne pourrons réunir nos seniors autour d'un repas festif. Nous ne les oublions pas pour autant !

C'est pourquoi, une délicate attention leur sera réservée pour Noël. Les conseillers municipaux seront ravis de se présenter à leur domicile, **le week-end du 18 décembre 2021.**



## Terrain de pétanque

En attente de subventions, les travaux d'aménagement du futur terrain de pétanque, à côté du city-stade et de l'aire de jeux, n'ont pas encore pu débuter.



Encore un peu de patience...

## Plantations



Des arbres d'essences diverses vont être plantés le long du Hanfgraben cet automne. Ils embelliront le cadre bucolique prisé par de nombreux promeneurs.



NOUS CONTACTER

### Coordonnées de la mairie

✉ 3 place du Général de Gaulle  
☎ 03 88 98 30 33  
📠 03 88 98 38 62  
✉ mairie@obenheim.fr

📘 «Quoi De Neuf Obenheim »

🌐 [www.obenheim.fr](http://www.obenheim.fr)

### Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h00  
Mardi et Vendredi : 14h00 à 18h00

### Vous souhaitez communiquer dans notre journal ?



Contactez nous par mail : [flozey67@gmail.com](mailto:flozey67@gmail.com)  
ou connectez vous sur Facebook



Quoi De Neuf Obenheim

**GJ** Garantie Jeunes  
Le Réseau des Missions Locales  
Un accompagnement personnalisé pour les jeunes  
EN ROUTE VERS L'AVENIR !

**POUR QUI ?**  
Tu as entre 16 et 25 ans ?  
↳ Déscolarisé  
↳ Sans emploi ni formation  
↳ Ressources inférieures au plafond RSA

**COMMENT ÇA SE PASSE ?**  
Un suivi Mission Locale  
↳ Accompagnement intensif en collectif et en individuel  
↳ Immersions en entreprise

**TON OBJECTIF ?**  
↳ Accéder à l'autonomie  
↳ Trouver un emploi  
↳ Entrer dans la vie active

**C'EST OÙ ?**  
Mission Locale Pour l'Emploi Equipe Erstein  
9 rue du Vieux Marché - 67150 ERSTEIN  
Tél. 03 88 98 93 55 - Fax 03 88 98 27 26

**UNE ALLOCATION EN APPUI DE L'ACCOMPAGNEMENT**  
497 €

Logos: République Française, Le Réseau des Missions Locales, Garantie Jeunes



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU CANTON D'ERSTEIN



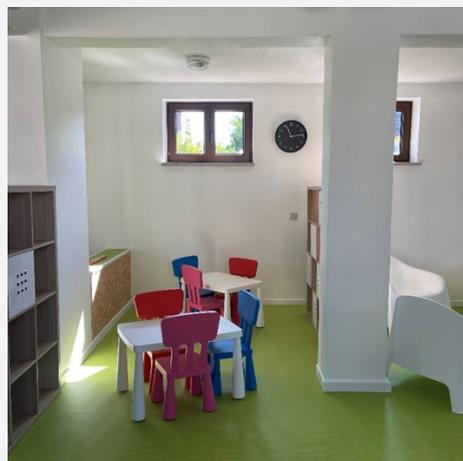
## Le Péri de Lilly .....

### Inauguration

Depuis 2017, les enfants d'Obenheim, inscrits au périscolaire le soir, étaient accueillis dans l'annexe de Rhinau.

Pour la rentrée scolaire 2021, le périscolaire de Rhinau ne pourra plus satisfaire toutes les demandes d'accueil du secteur. Il fallait trouver rapidement une solution ou refuser l'accueil périscolaire pour quelques familles.

Après concertation avec les services concernés, M. le Maire, en accord avec le conseil municipal, a proposé de prendre les mesures nécessaires pour assurer cet accueil à Obenheim, et de ce fait, libérer des places au périscolaire de Rhinau.



Pourquoi ne pas utiliser le bâtiment en face de l'école élémentaire ? Celui-ci servait d'entrepôt pour quelques machines et serait un lieu idéal pour accueillir les enfants.

La conversion de ce local en annexe de périscolaire n'a été possible que grâce à l'engagement des agents municipaux et intercommunaux.

Mais surtout grâce à M. Mike Abbenzeller, artisan local, qui a commencé rapidement les travaux et respecté le délai imparti (5 semaines) et ce malgré ses autres chantiers.

La commune a investi 20 000 € pour cette réalisation. La Communauté de Communes du Canton d'Erstein, titulaire de la compétence périscolaire, se chargera de la gestion du site et versera un loyer à la commune.

Elus et parents d'élèves se sont retrouvés pour inaugurer « Le péri de Lilly ».

Cette inauguration a été l'occasion de mettre en avant Lilly Dietz, citoyenne d'honneur d'Obenheim.



## Une bibliothèque de rue haute en couleurs

L'arrêt de bus, route de Strasbourg, a été entièrement relooké par les jeunes de l'Animation Jeunesse du secteur.

Les murs ont été tagués de couleurs flashy et de personnages de bandes dessinées. Un réfrigérateur a été recyclé en bibliothèque.

Sous la houlette de l'animatrice Carine Paproki et de l'artiste **Guillaume Jehl alias «Kadé»**, les graffeurs en herbe, au-delà de la peinture à la bombe, ont participé à un projet culturel.



L'idée est de faire circuler le plus largement possible les livres, d'inciter tout un chacun, adulte ou enfant, à en prendre, à en apporter, le tout dans un bel esprit de partage, de civilité et d'incitation à la lecture et à la culture. C'est un espace public accessible librement et gratuitement. La commune remercie les animateurs et l'ensemble des jeunes qui ont participé.

Les boîtes à livres en poésie...

Les boîtes à livres sont comme les animaux ou les plantes. Elles ont besoin d'être aimées et protégées pour s'épanouir.

Une boîte à livres qu'un ou plusieurs bénévoles ne viendra pas régulièrement réapprovisionner, nettoyer et câliner, s'étiolera, se délitera et finira par ressembler plus à une mini poubelle qu'à un puits de culture.

Une boîte à livres doit être défendue aussi, des agressions gratuite, de la bêtise et... des intempéries!

Une boîte à livres - et c'est aussi son rôle - c'est du lien social, des échanges, de l'animation, du métissage inter-générationnels et inter-cultures.

Une boîte à livres enfin, ce sont des livres qui résistent, des livres qui se battent, des livres qui, avec nous, prennent la rue et prouvent ainsi, à la face du monde, et contre ceux qui prédisaient leur disparition, qu'ils font encore et toujours partie intégrante de notre vie!

Pierre Martial

*Ecrivain et journaliste*



MERCI!

# .....Animation jeunesse : retour sur l'été

## *L'été 2021 de l'animation jeunesse FDMJC Alsace : riche en couleurs et en aventures avec les jeunes du secteur !*

Il était temps de pouvoir à nouveau sortir librement sous un beau soleil...ou presque ;-)

Le beau temps n'était pas toujours au rendez-vous mais pas de soucis pour nous, toujours prêts à proposer d'autres activités. Il faut être réactif dans l'animation !

Nous avons pu finaliser **notre projet de bibliothèque de rue** avec la décoration de l'abri bus d'Obenheim ! Un grand merci à la commune d'Obenheim pour sa confiance et notamment à Florence Zeyssoff, adjointe au Maire. Elle a suivi l'évolution de notre graff et nous a gentiment ressourcés avec les boissons . Les jeunes étaient ravis !

### **Le projet de l'animation jeunesse et de ses boîtes à livres en quelques mots...**

Tout a commencé à la fin de l'année 2020. Avec les jeunes, nous avons cherché 2 anciens frigos au Smictom de Scherwiller. Ces derniers ont été décorés afin de les transformer en bibliothèque de rue.

La commune d'Obenheim nous a donné son accord cet été pour mettre un peu de couleurs dans l'abri de bus et début août, la boîte à livres a été installée.

L'idée de ce groupe de jeunes est de donner une seconde vie à nos livres et de permettre un accès gratuit à la culture pour tous ceux qui souhaitent dévorer des romans...

Un grand merci à notre artiste graffeur **Guillaume JEHL alias Kadé** et au groupe de jeunes : **Marie, Lucija, Evangéline, Eléonore, Nayla, Lara, Jemmy, Mathéo, Théo, Livio, Mathis, Léon, Dorian et Noah.**

Ce groupe est constitué d'une douzaine de jeunes âgés entre 10 et 15 ans, des communes d'Obenheim et de Gerstheim.

**N'oublions pas nos animateurs de l'été alias Corentin THOMAS et Léo FRINDEL de Gerstheim et Axel DEBROSSE de Boofzheim.**



Ces frigos à livres seront disponibles 24h sur 24 (très prochainement aussi dans la commune de Gerstheim).

Si vous avez des BD, romans jeunesse ou autres, n'hésitez pas à nous contacter. Nous pouvons également les récupérer directement chez vous !!

**Pour plus d'infos, contacter Carine !**



# Animation jeunesse : retour sur l'été .....



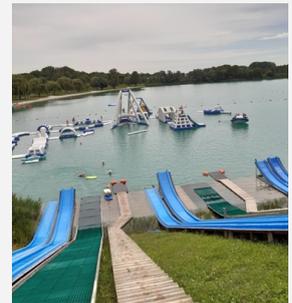
Plus d'une vingtaine de jeunes ont eu la chance de bénéficier d'un intervenant pour apprendre **les gestes des premiers secours** . Les jeunes savent maintenant comment alerter, sécuriser et aider si besoin ! Au programme : Comment passer un appel et à qui en fonction des situations ? Qu'est-ce que la Position Latérale de Sécurité ? Comment faire un massage cardiaque (sur un mannequin – covid oblige ) ? A quoi sert un défibrillateur ? Que faire si quelqu'un s'étouffe, quelle méthode utiliser.... ?

**Après tout ce sérieux, place aux loisirs....**

**Les jeunes ont découvert la glisse grâce au total jump au plan d'eau de Lauterbourg.**



**Il ont pu s'amuser au bowling, au laser game, au cinéma !**



**C'est à vélo que les jeunes ont sillonné les villages de la Com Com. Plus de 60 km à leur actif, bravo les sportifs !! Ils ont également pu s'amuser lors de grands jeux en forêt (Koh Lanta – jeux d'adresses et d'équilibre – parc aventure, loup garou...)**



**Lors de la soirée casino, plus d'une vingtaine de jeunes se sont mis sur leur 31 pour jouer aux : poker, black jack, 421 , jeu de roulette, loto... Attention rien ne va plus, les jeux sont faits !**



**Et encore de nombreuses aventures à découvrir sur facebook en image( Carinesaj)**

A la rentrée de septembre, l'animation jeunesse sera présente au sein du collège pour les ateliers jeux de société sur la pause méridienne, au local pour les activités cuisine, nature, théâtre et jeux. Ils participent aux manifestations ( kilbe de Gerstheim, action de prévention sur le thème de la sécurité routière en novembre, collaboration avec le comité des fêtes village de Noël etc...).

Le programme des vacances de la Toussaint se finalise déjà.

Vous avez besoin d'informations, contactez :

**Carine au 06 79 12 56 25 ou Gilles au 06 79 11 74 54**

**Prenez tous soin de vous et à bientôt !**

# .....Des nouvelles de nos Associations

## L'actualité du Club de Tennis de Table d'Obenheim

Le CTTO existe depuis 1975.

N'hésitez pas à découvrir le « Ping » **le mardi soir lors des entraînements à partir de 19h00 à la salle des fêtes** et nous soutenir lors des rencontres.

- L'équipe 1, en Ligue du Grand Est de tennis de table, évolue à un niveau départemental
- En AGR (Avant-garde du Rhin), l'équipe 1 joue en Honneur
- L'équipe 2 est en Division 1
- L'équipe 3 en Division 2

### Contact :

**Francis Staerck : 06 35 53 78 33 / Théo Gasser : 06 17 01 87 65**



## GYM ENERGY

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE Daubensand - Obenheim

Vous voulez garder la forme pour vous sentir bien, prenez le temps de faire du sport : Activité cardio et renforcement musculaire : ces exercices font travailler le souffle, ils tonifient le corps et améliorent la condition physique.

**Notre nouvelle animatrice Margaux** sera à votre écoute !



**Les lundis de 18h30 à 19h30 (hors vacances scolaires)  
Salle des fêtes Obenheim**

Nos séances sportives sont variées, adaptées aux capacités de chacun, diversifiées pour prendre du plaisir et progresser, venez pour une séance d'essai ! N'oubliez pas un tapis de gym, une bouteille d'eau et votre sourire !

**Attention Pass Sanitaire obligatoire.**



Jeunesse & Sports n° 67S582

61 rue Principale 67150 Daubensand – [gym.daubensand@laposte.net](mailto:gym.daubensand@laposte.net)

## « L'Harmonie veut continuer à jouer ! ».

#Harmonie  
Obenheim

Vous pratiquez un instrument de musique ?

Vous avez envie de rencontrer du monde et de partager des moments chaleureux ?

L'Harmonie d'Obenheim rassemble une quarantaine de musiciens de tout niveau et de tout âge. Les répétitions ont repris depuis septembre à la salle des fêtes, le vendredi soir à partir de 20 heures.

N'hésitez pas à prendre contact avec **Materne Woehrel** ([materne.woehrel@orange.fr](mailto:materne.woehrel@orange.fr)) pour plus d'informations.



Un prochain concert est prévu le 18 décembre à l'église protestante.

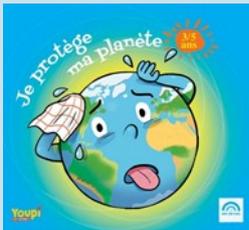
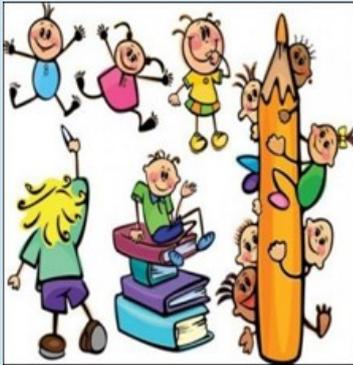
En attendant, la troupe a animé musicalement une cérémonie de mariage. Comme lors d'un concert, l'excitation du moment et l'enthousiasme des musiciens étaient au rendez-vous. La soirée s'est achevée autour d'un barbecue à l'étang de pêche.

Les bénévoles de l'association espèrent pouvoir retrouver les Obenheimois lors du traditionnel réveillon animé par l'Obenheimer Express Band.

# Clin d'œil de l'école de la rentrée 2021 / 2022.....

## Effectifs

PS/MS	MS/GS	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2
Mme Scheeck	Mmes Herrenschmidt et Mutschler	Mmes Rodé et Mutschler (vendredi)	Mme Parmentier)	Mme Schneider
21 élèves	19 élèves	23 élèves	22 élèves	21 élèves



Mmes Favard et Woehrel, ATSEM.



De gauche à droite et de haut en bas : Mmes Parmentier, Schneider, Rodé, Mutschler, Scheeck et Herrenschmidt




**Opération de solidarité : sensibilisez vos enfants au recyclage et au réemploi !**

Madame, Monsieur,

Nous organisons durant toute l'année dans l'établissement de votre enfant, une **collecte de cartouches d'imprimante usagées**.

**Attention, les cartouches laser ne sont pas concernées.**



Favorisez le **réemploi** en France



Favorisez l'**insertion** des personnes handicapées

Collectez des fonds pour l'association de votre établissement\*

**le rire médecin** en redonnant **le sourire aux enfants hospitalisés**

**SUIVEZ-NOUS !**

**à propos de l'association**

Solidarité cartouche est une opération de collecte de cartouches d'impression usagées. Elle est lancée en partenariat avec "le rire médecin", association qui forme et emploie des clowns hospitaliers dans les services pédiatriques. En 2017, ses clowns ont joué plus de 80 000 spectacles personnalisés aux enfants, à leur famille et aux soignants.

**EN SAVOIR +** [www.solidaritecartouche.fr](http://www.solidaritecartouche.fr)

S.A.R.L. Printerrea au capital de 250000€ - 1 Impasse des Forts 28500 Chêry - SIRET 75377852100017 - RCS Chartres

### Solidarité cartouches

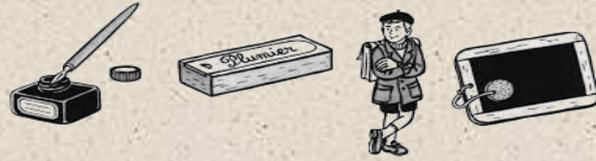
#### Démarche E3D

(Etablissement en Démarche de Développement Durable)

A l'école, nous disposons de deux bornes de collecte de cartouches d'encre d'imprimantes usagées (jet d'encre). La collecte est lancée en partenariat avec « le rire médecin », association qui emploie des clowns hospitaliers dans les services pédiatriques. Cette opération permet aussi de récolter des fonds pour l'école.



## 4 générations d'écoliers : la famille Thalgott



## Ernest (arrière grand père dit Babeba) : 1937

Ernest a fait sa première rentrée scolaire en 1937, directement à l'école primaire.

Elle était située au rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie-Ecole. (bâtiment détruit pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale)

Son institutrice, Madame Kapp, gérait 4 classes mixtes.

De nombreux enfants (env. 90%) allaient à l'école en sabots ; ces sabots étaient accrochés à un porte-sabots dans le couloir et c'est donc en chaussons crochetés qu'ils participaient aux cours.

La salle de classe était chauffée par un poêle à coke. La commune fournissait le bois ainsi que des fagots pour l'allumage ; un journalier coupait ce bois. Par contre, le garçon qui était

« de semaine » arrivait plus tôt à l'école, rentrait le bois dans la classe, sortait la cendre et allumait ce vieux poêle en veillant à ne pas enfumer la salle...Rude mission !

Pendant la première année scolaire, les élèves faisaient surtout du graphisme sur les ardoises ; dès la 2<sup>ème</sup> année se généralisait l'usage du cahier avec écriture à la plume à encre.

Cette deuxième année fut particulièrement difficile pour Ernest : suite au décès subi de son papa, il éprouvait un véritable blocage dans les apprentissages.

Puis vint l'évacuation des Obenheimois dans le Périgord et une 3<sup>e</sup> année scolaire à Molières. La maîtresse de Molières assurait l'enseignement pour les élèves locaux le matin, M. et Mme Kapp faisaient cours aux Alsaciens l'après-midi. Ernest était très à l'aise en français.

Au retour en Alsace, la suite de la scolarité se fera à l'école allemande avec apprentissage des écritures gothiques et rondes. C'est le temps des menaces : menaces d'aller « à Schirmeck » en cas de désobéissance et peur de la « Hittlerjugend ». C'était le mouvement de la jeunesse hitlérienne obligatoire qui embrigadait les Alsaciens, pour certains groupes dès l'âge de 8 ou 10 ans. Bien sûr, Ernest perd une partie de ses connaissances en langue française.

A 14 ans, il quitte l'école sans diplôme puisqu'il n'y avait pas de Certificat de Fin d'Etudes.

A Noël, l'école participait aux célébrations de Noël dans les deux paroisses catholique et protestante.

Les sorties de fin d'année scolaire se résumaient souvent à une journée dans la forêt. Une seule fois, les élèves ont pris le tram jusqu'à Gerstheim pour y voir un film sur la vie d'Albert Schweitzer. C'était un événement !



# Sur les bancs de l'école d'autrefois.....

## Bernard (grand père) : 1955

Bernard est entré au CP en 1955 chez M<sup>elle</sup> Lion, future Madame Sigrist. Au début de sa scolarité, il a encore connu le système de chauffage avec le poêle à bois. Au bout de deux ans, les plumes et encriers ont disparu au profit des célèbres stylos « Bic ».

Il se souvient bien de M<sup>elle</sup> Paulus qui disait toujours « Tous les enfants sont gentils ».

Après une année chez M<sup>elle</sup> Lauffenburger, il passera la suite de sa scolarité chez M. Fenrich, maître qui a su apporter de la vie dans l'école.

Il jouait du piano pour accompagner le chant. Il encourageait la pratique du sport, les élèves s'entraînaient au saut en hauteur, à toutes sortes de sports collectifs, participaient à des courses.

Ce qui a marqué les élèves, c'est la création de la Coopérative Scolaire.

Dans le cadre de cette coopérative, les enfants cueillaient des plantes : violettes, primevères, menthes.... que chacun séchait. Ils ramassaient aussi des escargots revendus à la société Ungemach. Ainsi, chaque élève avait un compte en fonction de ce qu'il avait ramassé. Cet argent servait aux frais de l'excursion de fin d'année. Bernard arrivait à financer entièrement ses sorties. Il se souvient particulièrement d'excursions aux cascades du Nideck ou au Saut du Doubs. Il y avait aussi le traditionnel ramassage de papiers, les papiers étaient entassés à la cave jusqu'à l'enlèvement en fin d'année.

Classe en 1956 avec M<sup>elle</sup> Paulus



Le samedi après-midi était réservé au bricolage pour les garçons à la cave tandis que Mme Fenrich encadrait les filles.

Toujours, dans le cadre de la coopérative, il y eut l'acquisition d'un poste de radio souvent utilisé pour les cours de chant, puis l'achat d'un téléviseur. Ce téléviseur était mis à la disposition du public lors des matchs de foot (moyennant une petite contribution). Le dimanche, à partir de 15h, nouveau créneau ouvert à tous pour regarder la télévision.

Pour la fête de Noël, les classes

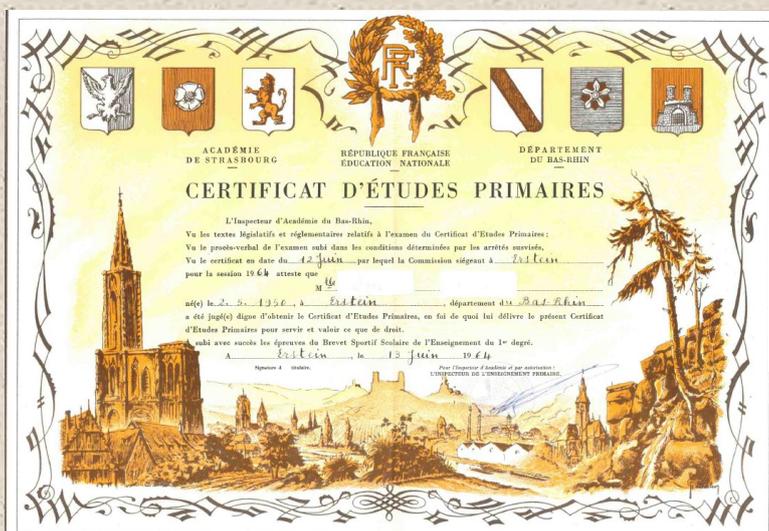
présentaient la Nativité à l'église protestante. Lors d'une fête de fin d'année scolaire, ces mêmes classes ont joué une pièce de théâtre en alsacien dans la salle du restaurant à la Couronne (là où se trouve actuellement le garage Gasser). Le maître a aussi réalisé un film sur ses élèves dans la nature autour d'Obenheim.

Une particularité locale de cette époque : les classes accompagnaient les cortèges funèbres de l'église jusqu'au cimetière et portaient les couronnes mortuaires.

Toutes ces activités autour de l'école n'empêchaient pas M. Fenrich de préparer de façon intense au Certificat d'Etudes Primaires. Tous se souviennent d'un maître attentif aux possibilités de chacun, d'un maître qui donnait beaucoup de son temps libre.

Il a aussi organisé des cours du soir destinés aux jeunes des deux confessions et aux adultes qui le souhaitaient.

Que de souvenirs !



## Arnaud (père) : 1981

Arnaud a fréquenté l'école maternelle puis élémentaire de 1981 à 1989. En maternelle, enseignaient Mesdames Enaux et Thalgot. Il a fait son CP chez Mme Kocan, ses années de CE chez M. Laborde et celles du CM chez M. Halther. Pendant toute sa scolarité, il y avait encore cours le samedi matin.



*Classe en 1986-87 avec M. Laborde devant l'ancienne porte de la Mairie*

La classe de CP se trouvait dans la rue de l'école, en face du garage. Les années suivantes, les classes étaient installées dans l'actuel bâtiment Mairie-Ecole. Pour les toilettes, il fallait se rendre à l'extérieur dans la cour, là où a été installé le Péri de Lilly.

Que ce soit l'école maternelle ou élémentaire, elles avaient une double entrée : celle d'aujourd'hui et celle de la rue de Daubensand. Quelle chance pour Arnaud : deux minutes de trajet maison-école !

Avec ses camarades, en récréation, ils s'adonnaient aux jeux de billes et aux jeux de ballons avec une nette préférence pour le « ballon prisonnier ».

La Fondation du BM24 offrait tous les ans des cadeaux aux élèves : livres, dictionnaires, calculatrices.... Mme Pefferkorn y était très active.

Et le ramassage des vieux papiers ! Trois ou quatre jeunes sortaient dans les rues, par roulement, pour remplir la petite benne de la commune avec l'aide des ouvriers communaux.

### Des séjours inoubliables :

La classe d'Arnaud a participé à une classe de neige à Bachat-Bouloud près de Chamrousse.

Lui-même et son épouse se souviennent d'une sortie vélos. Toute la classe a pris le train jusqu'à Saverne puis direction La Petite Pierre à vélo. Belle découverte d'un paysage alsacien vallonné !

## Lilian (fils) : 2017

En 2017, Lilian est entré à l'école maternelle. Il est actuellement au CE1 chez Mesdames Rodé et Mutschler.

En récréation, il aime jouer au foot et au basket. Mais, dans la cour, les classes sont séparées à cause des consignes liées au coronavirus.

Depuis qu'il est à l'école, il a déjà participé au cycle escalade, à la sortie au sentier pieds-nus et à l'activité piscine. Avec ses camarades, il a chanté à la résidence séniors et décoré les sapins de Noël.

Lilian aime l'école ; il espère recevoir beaucoup d'étoiles. On reçoit une étoile quand on se conduit bien, quand on lève le doigt, quand on ne bavarde pas.... Avec 10 étoiles, on a droit à une image.

De nombreuses années de scolarité l'attendent encore. Lilian sait déjà ce qu'il veut faire quand il sera grand : devenir agriculteur comme papa, papy et babeba !



*2021 classe de Lilian*

# Sur les bancs de l'école d'autrefois...

## Lilly Dietz : 1933

Lilly a fréquenté l'école française pendant 6 ans et l'école allemande pendant 2 ans. Née en 1927, c'est en 1933 qu'elle entre à l'école chez Mme Kapp.



Classe en 1935

A l'époque, les bancs étaient attachés aux tables, huit enfants étaient assis par banc. Ils étaient souvent regroupés en fonction des mois de naissance : d'abord ceux nés en début d'année puis ceux nés les mois suivants.

Lilly se souvient des six étagères à sabots dans le couloir et des élèves de semaine qui, à tour de rôle, rentraient le bois et les brindilles pour chauffer la salle de classe.

Le premier jour de classe l'a marquée. Il fallait apporter des bûchettes. Son papa lui en confectionne en bois de bureau. L'institutrice lui demande d'ouvrir le paquet de bûchettes, de les compter, de les additionner mais Lilly ne comprend pas le sens du mot bûchettes... Ah si la maîtresse lui avait expliqué tout ceci en alsacien ! Puis vint l'apprentissage de la lecture : qu'il est difficile de ne pas confondre « ma » et « la » !

Lilly aime beaucoup le dessin et le travail manuel pour lequel elle était douée.

En 1939, c'est l'évacuation dans le Périgord. A Cadouin, M<sup>elle</sup> Lulu, future Mme Koegler, assure l'enseignement pour les réfugiés. Les jeunes se sont épanouis au contact de cette enseignante qui a organisé de nombreuses promenades dans les environs. Le jeudi, jour de repos, était parfois consacré à l'enseignement religieux dispensé par Monsieur Kapp.

En 1940, de retour à Obenheim, Lilly retourne à l'école située à l'endroit des logements en face du garage. Il y avait deux entrées : une pour l'école catholique et une pour l'école protestante. Mais tous étaient heureux de se retrouver à la récréation. Bien sûr, le samedi était un jour de classe avec quelques heures de travaux manuels avec Mme Kapp.

En 1941, elle quitte l'école. Pendant leur scolarité et après encore, les filles étaient obligées d'aller au « BDM, Bund Deutscher Mädel ». Dans le cadre de la germanisation, cet organisme endoctrinait les jeunes filles afin de les rendre disponibles pour l'effort de guerre. Il fallait aussi ramasser les doryphores et récolter les pommes de terre plantées par les Allemands.

En 1943, toute sa classe d'âge était convoquée à la gendarmerie de Sundhouse pour une « Musterung », ce qui correspondait à une préparation rigoureuse organisée par l'occupant en vue de placement dans des familles en Allemagne.

Malgré toutes ces péripéties, Lilly résume ses années d'instruction : « Je n'aimais pas trop les matières purement scolaires, j'étais très douée pour tout ce qui relève des travaux manuels ».

FÜHRUNG	
<i>Mlle Dietz</i>	
LEISTUNGEN	
Leibeserziehung . . . . .	<i>gut</i>
Deutsch	
a) mündlich . . . . .	<i>gut</i>
b) schriftlich . . . . .	<i>gut</i>
Geschichte . . . . .	<i>gut</i>
Erdkunde . . . . .	<i>gut</i>
Naturkunde	
a) Lebenskunde . . . . .	<i>gut</i>
b) Naturlehre . . . . .	<i>—</i>
Musik . . . . .	<i>gut</i>
Zeichnen und Werken . . . . .	<i>—</i>
Hauswirtschaft	
a) Handarbeit . . . . .	<i>—</i>
b) Hauswerk . . . . .	<i>—</i>
Rechnen und Raumlehre . . . . .	<i>sehr mäßig</i>
Schrift . . . . .	<i>gut</i>
BEMERKUNGEN	
	Der Schulleiter
<i>Rupp</i>	Der Klassenlehrer
	<i>X</i>
OBENHEIM den 2.8. 1941	

Extrait du bulletin 1941

## Danièle Amiot : 1965

En 1965, Danièle est entrée directement au CP car l'école maternelle n'existait pas. A son arrivée à l'école, elle ne connaissait pas un mot de français. Le français était lu et compris par sa famille mais il était courant de communiquer en alsacien.

Classe de CE 1966-67



Tous les enfants se rendaient à pied à l'école ; ils se regroupaient à certains carrefours pour faire chemin ensemble. S'il y avait parfois quelques chicaneries dans la rue, cela s'arrêtait avant d'entrer dans la cour de l'école.

Au CP et CE, les élèves ont encore connu les tables avec encriers et manié la fameuse plume « sergent major ». Au CM, ce fut la découverte de l'effaceur qui les a souvent sauvés...

Parfois, la maîtresse recadrait un élève en lui tirillant l'oreille ou les petites mèches de cheveux sur le côté. Quant aux punitions du style écrire 10, 50 ou 100 fois « Je ne bavarde pas en classe » ou bien « J'écoute attentivement l'institutrice », elles étaient signées par les parents, des parents tout à fait en phase avec l'enseignante.

Danièle se souvient de la disponibilité de certaines institutrices : quand un élève avait des difficultés, elles se déplaçaient chez les parents et leur donnaient des conseils pour des exercices complémentaires. Elle-même était concernée par des aides pour le calcul.

Tous les jeudis, du printemps jusqu'en automne, les élèves cueillaient des fleurs, violettes, reines des prés... qu'ils rapportaient à l'école. Dans l'emploi du temps figuraient régulièrement des cours de travaux manuels : Danièle a appris le crochet et la broderie chez Mme Beck.

Les enseignants habitaient au premier étage de l'école. Dès le CM, Danièle faisait du baby-sitting dans la famille Beck, ce qui était rare à la campagne.

Elle garde de bons souvenirs de sa scolarité, elle appréciait surtout la compagnie des camarades. Elle note que les enseignants ne comptaient pas leur temps et étaient bien intégrés dans le village.

## Firmin Donner : années 70

Dans les souvenirs de Firmin, qui a fréquenté l'école d'Obenheim dans les années 70, il se remémore surtout de la discipline et parfois de la sévérité de la part de ses professeurs.

Il fallait, par exemple, montrer ses mains à chaque fois que l'on rentrait dans la classe et si elles n'étaient pas propres, direction le lavabo !

Il fallait également présenter son goûter pour éviter tout vol et/ ou dispute.

Au niveau des punitions, Firmin évoque « le coin, les lignes, les coups de barres en bois sur le bout des doigts et parfois plus... ».

Mais Firmin retiendra aussi les sorties pédagogiques dans les forêts et les champs qui l'ont émerveillé, les jeux comme le ballon prisonnier, l'écriture à la plume. A cette époque, il y avait 2 salles de classe à l'école et une dans un préfabriqué.

Classe de CE1-CE2 en 1971-72 avec M. Filser



# Carnet mai - septembre 2021.....



## Naissances

Le 29 septembre 2021 : **Giulia, Maria, Regina**  
fille de Luigi TROPEA et de Ilona PARAVATI



## Anniversaires

### 80 ans

Le 23 juin 2021  
Mme Albertine HEILBRONN née SCHOCH

Le 27 juillet 2021  
Mme Hedwige WALTER née SCHMUTZ

Le 29 juillet 2021  
M. Robert PFISTER

Le 14 août 2021  
Mme Brigitte GIESSLER née KURTZ

Le 19 août 2021  
Mme Anneliese KUHNER née RADEK

Le 20 août 2021  
M. Richard MEYER

### 85 ans

Le 10 juin 2021  
Mme Nicole HEINRICH née KLEIN

### 90 ans

Le 3 juin 2021  
M. Paul ANDNA

Le 28 août 2021  
M. Michel BEREZOWSKI

### 99 ans

Le 07 juillet 2021  
M. Charles FENRICH

Le 28 septembre 2021  
Mme Lucie FENRICH née SCHLADENHAUFEN



## Mariages

15 mai 2021

JEHL Jérôme  
et  
WALTER Estelle



03 juillet 2021

GASPAR Nicolas  
et  
BEY Pauline



7 août 2021

FOMPA Alain  
et  
SOLD Pascale



## Regrets

M. Martin ADAM  
Disparu le 15 juillet 2021

Mme Emma CHAPONET née WEBER  
Disparue le 19 août 2021



## Les Noces

### Noces d'Or (50 ans)

Le 6 août 2021  
Mme Jacqueline GODOT et M. Jean-Marc BOUAYED

Le 6 août 2021  
Mme Geneviève WEHRLI et M. Jacques FISCHER

### Noces de Diamant (60 ans)

Le 5 août 2021  
Mme Claudie LIEVRE et M. Gérard BOEHRER